

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
MURET

VILLE DE
31220 CAZERES

Délibération
n°2025-26/05-033

Présents : 21
Procuration : 5
Absents : 0
Exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Approbation du
procès-verbal de
la séance du 9
avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-six mai à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Raymond DEFIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de Convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2025

Étaient présents :

Raymond DEFIS	Thierry COSTES	
Pierre LANFRANCHI		
Isabelle COUZINIÉ	Jean-Michel DELUC	Jean-Luc RIVIERE
	Katy BAJOUÉ	
Marie-Anne DRIEF	Andrée ROUSSEAU	Pascal LABLANCHE
Jean-François COMBES	Evgenia LOPEZ	Jean-Charles MUNIER
Valérie LOURDE		Florence DUC
Thierry GRILLOU	Roland PONTIN-MANENT	Anne-Sophie LEFEVRE
Charlène BOUÉ	Mathilde RIVIERE	Sandy SARROLA

Absent : Ahmed HAMADI

Absents ayant donné procuration : Christelle SAINTRAPT à Isabelle COUZINIE, Frédéric COUASNON à Katy BAJOUÉ, Michelle PAOLINI à Andrée ROUSSEAU, Ouadie HRITANE à Raymond DEFIS, Anne-Marie MONTHUS à Jean-Luc RIVIERE.

Secrétaire de séance : Charlène BOUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2121-15,
Vu le règlement intérieur du conseil approuvé par délibération N°2024-04/06-056,
Vu la délibération N°2025-10/03-001 prise en séance du 9 avril 2025 portant désignation de Madame Charlène BOUE en qualité de secrétaire de séance ;
Vu le procès-verbal de la séance du conseil du 9 avril 2025 établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Madame Charlène BOUE;

Considérant qu'il convient de soumettre ledit procès-verbal à l'approbation de l'assemblée délibérante,

Monsieur Le Maire invite les membres à soumettre leurs observations puis le conseil est invité à voter le procès-verbal présenté et annexé.

Le conseil municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 avril 2025.

Pour extrait conforme,
Cazères, le 27 mai 2025

Le secrétaire de séance,

Charlène BOUE

Le Maire,

Raymond DEFIS

